

DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 13.081

L'An deux Mille Treize, le 25 mars, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 19 mars 2013

DATE D'AFFICHAGE

Le 19 mars 2013

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHÉRON, M. CHABASSE, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme DUVERGER, M. LABIA, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. REVOLAT, Mme SERRE, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. SIMONNET représenté par M. REVOLAT
M. CAU représenté par Mme DOUMECQ
M. GUIARD représenté par Mme MAIRE
M. PATRUX représenté par M. FILOCHE
M. PAVON représenté par M. COASSIN
M. PRUDENCIO représenté par Mme DUMAS
Mme ROY représentée par Mme DAUZIDOU

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : Mme DESCHANP, M. LAPOUGE, M. MEGLIO, M. SERVIT

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 22

Nombre de votants : 28 (1 ne prend pas part au vote)

Madame Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : Attribution de subventions Culturelles

RAPPORTEUR : Madame WILLMANN

VOTE : UNANIMITÉ

La Commission Culturelle, qui s'est réunie les 05 et 15 mars 2013, a proposé l'attribution de plusieurs subventions culturelles.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- Vu les propositions de la Commission Culturelles,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

- UNIVERSITE INTER-AGES	11 000,00 €
- COMPAGNIE DE L'ARENE	1 800,00 €
- CULTURE ET BIBLIOTHEQUE POUR TOUS	4 800,00 €
- ENSEMBLE VOCAL ARCANTE	3 000,00 €
- SUPERCAGUILLE	2 500,00 €
- ROYAN VIDEO CAMERA CLUB	3 900,00 €
- GROUPE PHOTO DU PAYS ROYANNAIS	800,00 €
- CLUB PHILATELIQUE DE LA COTE DE BEAUTE DE ROYAN	1 000,00 €
- CHORALE CHANT'AMI	250,00 €
- CANT'OCEA	700,00 €
- SWINGING COMPAGNIE	800,00 €
- SEQUENZA	500,00 €
- LA BIBLIOTHEQUE DU CENTRE HOSPITALIER	300,00 €
- GROUPE THEATRE DE ROYAN	100,00 €
- PETITS CHANTEURS DE NOTRE DAME DE ROYAN	500,00 €
- BALADINS DU ROI-YAN	400,00 €
- ATELIERS DES ARTS PLASTIQUES	3 800,00 €
- RENDEZ-VOUS LITTERAIRES DE ROYAN	800,00 €
- LDH RENCONTRES DU LIVRE (LIGUE DES DROITS DE L'HOMME)	400,00 €
- JEAN FRED BEUZIER AND CO	600,00 €
- CHŒUR DU VIOLON	350,00 €
- ARCHITECTES 17	250,00 €

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 30.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 27 mars 2013

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD